

Québec, le 2 juin 2006

Monsieur Michel Tremblay
Hydro-Québec
Direction – Commercialisation
Complexe Desjardins, tour de l'Est, 9^e étage
C.P. 10000, succ. Place Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

Objet : *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*
Questions complémentaires

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 8, 9, 10 et 11 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les demandes suivantes.

Techniquement, le raccordement d'un poste de parc éolien peut-il se faire à n'importe quel endroit le long de ces lignes ? Sinon, quelles seraient les contraintes à respecter pour choisir la localisation d'un tel poste ?

Veillez fournir une carte du réseau de transport d'électricité dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 12 juin prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience publique débutant le 19 juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission